

Vie quotidienne et société dans le Montbrisonnais (1850-1860)

(Causerie devant les *Amis du Vieux Saint-Etienne*)

Mon propos sera d'évoquer, à travers la presse locale (et particulièrement les faits divers du *Journal de Montbrison*, un des plus anciens titres du département) la vie d'une petite ville de province – Montbrison – au milieu du siècle dernier.

Introduction : le contexte national (climat politique et situation économique et social).

1/ La société dans le Montbrisonnais au début du Second Empire.

2/ Le petit peuple et ses misères.

3/ L'attitude des nantis et du pouvoir.

Introduction

Le contexte national

- Napoléon III, après avoir, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, étranglé la Seconde – et très brève – République qu'il avait pourtant juré de servir, lance le pays dans la voie du développement économique au profit d'une bourgeoisie entreprenante et conquérante... Il s'intéresse aussi aux classes populaires et voudrait améliorer leur sort mais sans rien concéder sur le plan des libertés.
- A l'intérieur l'ordre règne, les affaires marchent bien mais leur succès profite surtout à une nouvelle et riche bourgeoisie d'affaires. C'est le temps des grands travaux - pensons au baron Haussmann qui transforme Paris -, de la création des grandes banques.
- A l'extérieur les guerres victorieuses (celle de Crimée en 1854-1855) et les conquêtes coloniales tentent de faire oublier aux Français, en flattant leur nationalisme, qu'ils ont perdu les libertés conquises en 1848.
- Les campagnes ne se vident pas encore mais l'exode rural est largement commencé et les villes se développent rapidement avec l'industrialisation du pays. Saint-Etienne est un excellent exemple de cette évolution.

I – Montbrison et le Montbrisonnais au milieu du 19^e siècle

A - Une ville qui ne change pas beaucoup.

Montbrison, comme chacun sait, est situé à la charnière plaine du Forez-montagnes du Soir ; c'est la seule "ville", la "capitale" d'un vaste pays rural (l'arrondissement actuel de Montbrison) qui n'a aucune autre localité de plus de 5 000 habitants (seuls Panissières, Usson-en-Forez et Chazelles-sur-Lyon dépassent 3 000 habitants).

La ville a seulement 8 000 habitants bien qu'il y ait une progression depuis le début 19^e siècle (5 400 habitants en 1800) soit dix fois moins que Saint-Etienne (78 000 habitants en 1851) ; la plaine du Forez est malsaine et mal peuplée ; les monts du Forez, en revanche, ont une démographie vigoureuse.

Sur le plan politique, le Montbrison de 1850 reste foncièrement conservateur. On se souvient du soutien apporté par la ville aux Lyonnais en révolte contre la Convention. Depuis l'époque révolutionnaire, il y a eu une adhésion, du bout des lèvres, mais non de cœur, malgré le rôle de personnalités comme Martin Bernard et Eugène Baune, aux régimes successifs. Le "pays" montbrisonnais est un peu différent avec le vrai contraste entre la montagne conservatrice et la plaine plus ouverte aux idées nouvelles.

Sur le plan religieux, la ville est considérée comme bien pensante et l'on retrouve encore la différence entre la montagne très pratiquante qui fournit de nombreux prêtres et missionnaires et la plaine qui commence à se déchristianiser.

Sur le plan économique, la ville bouge très peu ; l'essor industriel de la région stéphanoise ne l'atteint pas. Elle reste une petite ville avec un marché important et des administrations et services qui lui donnent son importance :

Jusqu'au 1^{er} janvier 1856, Montbrison est préfecture de la Loire, rang qu'elle tient à cause de sa situation géographique (le centre du département) et de son histoire (ancien siège du bailliage et, au Moyen Age, capitale des comtes de Forez)

Le tribunal "criminel" devenu ensuite la cour d'assise y siège ; il y a aussi les prisons.

La caserne de Vaux qui a été construite en 1730 permet de loger une petite garnison.

Un petit séminaire diocésain a pris, en 1824, la suite du collège impérial puis royal. Les écoles primaires congréganistes, frères des écoles chrétiennes et sœurs Saint-Charles, complètent le dispositif scolaire avec la première école normale encore embryonnaire.

Montbrison est une ville qui reste tournée sur elle-même, un peu fière, assez secrète et peu consciente de son déclin et de la rapide progression de sa grande rivale : Saint-Etienne...

B - Les classes sociales : une société contrastée

Les notables

L'examen des listes d'électeurs établies pour le suffrage censitaire donne d'intéressantes indications sur les notables ; la liste de 1848 permet de cerner le profil de l'aristocratie et de la bourgeoisie montbrisonnaises qui forment en même temps la classe politique.

Cette classe sociale dominante est peu nombreuse (169 personnes seulement) ; l'âge moyen des électeurs du canton de Montbrison est de 52 ans ; l'électeur - le notable de Montbrison – est un homme mûr, presque un vieillard.

Les professions :

53 % sont des propriétaires-rentiers nobles ou bourgeois, s'occupant de gérer leurs biens (un hôtel particulier à Montbrison, une résidence et des propriétés à la campagne)

16 % d'hommes de loi : magistrats, avocats, avoués, notaires...

15 % d'artisans bien établis et de commerçants aisés, ce qui est peu.

12 % sont des fonctionnaires. Ce pourcentage élevé est dû à la présence de la préfecture.

De par son âge, sa formation et sa situation professionnelle, cette élite sociale très conformiste et sans grande envergure se montre incapable de donner un vrai dynamisme économique à la ville.

Dans ce milieu les petites fortunes dominent. Nous relevons seulement quelques gros contribuables : Gaspard de Soultrait, haut fonctionnaire (receveur général à Montbrison) et important propriétaire foncier qui paie 3 589 F d'impôts, Murard de Saint-Romain à Magneux-Haute-Rive, François Souchon du Chevalard qui a des domaines sur 5 communes, Joseph de Vazelhes, juge à Montbrison et propriétaire à Grézieu-le-Fromental.

Les classes moyennes et modestes

Les artisans et petits commerçants forment le gros de la population.

Les journaliers, vigneron, jardiniers sont nombreux (plus de 10 % de la population totale). Ils forment un groupe bien typé. Leur situation économique peut devenir très précaire en cas de crise.

La domesticité est nombreuse : hommes de peine, cochers, jardiniers, servantes...

Les nombreux pauvres

Enfin, on peut estimer qu'environ 10 % de la population vit dans la misère et la marginalité.

Le 2 décembre 1853, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse décrit *les pauvres qui couchent sur un peu de paille, ou sur la terre nue, les membres glacés par le froid, amaigris par la faim, déformés souvent par les infirmités. Ils voient auprès d'eux une épouse languir et s'épuiser ; ils entendent les cris des enfants qui demandent en pleurant un morceau de pain...*

Est-ce l'exacte réalité ? Certes il faut faire la part du style emphatique – et un peu larmoyant – de l'époque mais il est vrai que les indigents sont nombreux à Montbrison.

En 1848 on relève 213 ménages indigents

En 1853, 134 soit 477 personnes ; en fait il y aurait 250 ménages soit de 600 à 700 personnes (1 habitant pour 12) ayant de graves difficultés économiques. Rappelons qu'en 1847, après la récolte désastreuse de l'année précédente, Paris comptait 1 indigent pour 3 habitants. Dans la Loire, le service médical gratuit concernait 33 156 personnes pour 376 303 habitants des campagnes (soit 1 pour 10).

II – Une chronique des malheurs et des misères

C'est la vie quotidienne, celle du "petit peuple" que nous allons maintenant évoquer à travers des faits divers dans une sorte de *chronique des malheurs et des misères* :

Les malheurs étant souvent des "coups du sort" entraînant l'indigence.

La misère impliquant des aspects matériels mais aussi souvent moraux avec, malheureusement, perte de dignité.

A - Les malheurs

Accidents du travail aux conséquences catastrophiques :

Le 29 septembre 1853, Thinet, voiturier de Moingt se rend à Saint-Etienne ; il fait nuit et il somnole. A la Gouyonnière il tombe sur la route et les roues de sa voiture lui passent sur le corps... On appelle au secours, les gens du lieu ne se dérangent pas ; "saisi par le froid", il ne tarde pas à expirer...

Le 1^{er} juillet 1854, Jacques Rivoire, de Sury revient du marché de Montbrison avec un vache qu'il tient par une corde qu'il a attaché à son bras ; à la sortie de Montbrison des chiens

effraient la vache qui caracole et entraîne le malheureux paysan sur une longue distance. Jacques Rivoire meurt à l'hospice le lendemain, à 57 ans, laissant *une nombreuse famille*.

Le 29 juillet 1854, deux ouvriers travaillent dans une carrière de pierre à Estiallet (hameau de Montbrison). Survient un éboulement. Jean Clairret, est tué sur le coup ; son compagnon Etienne Armentier, de Boën, a le bras cassé. L'un laisse une veuve, l'autre ne peut plus travailler et a trois jeunes enfants à charge. Et il n'y a, évidemment, aucune protection sociale.

Et pour continuer cette triste litanie :

Le 19 août 1856, Jeannette Bour, domestique à Monverdun cherche à rattraper ses vaches qui ont traversé le Lignon. Les eaux emportent la petite bergère qui se noie... à la différence d'Astrée.

Le 1^{er} février 1855, Jean Grange, de la Guillanche, commune d'Essertines, est blessé à la tête par un éclat de rocher à la suite d'un coup de mine, alors qu'il était dans son champ. Il meurt le 11 février à l'hôpital de Montbrison laissant *une femme enceinte et 6 enfants réduits par sa mort à la plus profonde misère...*

Le nommé Giraud d'Ecotay, palefrenier dans une auberge est tué le 4 octobre 1856 par un coup de pied de cheval : une veuve et quatre orphelins;

En juillet 1856, un ouvrier tombe d'un échafaudage et se tue en construisant l'église de Panissières. Il avait dix enfants. Le cardinal de Bonald, *dans sa bonté inépuisable à secourir les malheureux* envoie 100 F à sa veuve...

Calamités naturelles et d'abord la foudre, toujours redoutée dans les campagnes :

Le 1^{er} août 1852, le feu du ciel frappe Jean Emonet, un petit berger de 13 ans qui s'était abrité derrière une meule à Veauchette : *chapeau brûlé, semelles des souliers décousues et broyées* : mort instantanée.

1^{er} août 1853, 6 heures du matin, Louis Chambon, paysan à Chazelles-sur-Lavieu est foudroyé au saut du lit ; brève journée pour lui.

25 juillet 1854, la foudre tue Antoine Dupré, 42 ans, d'Ecotay-l'Olme alors qu'il faisait une meule de gerbes de blé. Il laisse une veuve et quatre enfants pour *qui sa mort sera désastreuse*. Nombreux autres cas avec parfois incendie de la ferme.

Les caprices du temps

Les "atrocités météorologiques" ne sont pas l'apanage de notre époque et, à la campagne, elles revêtent une grande importance pour les récoltes et la prospérité générale d'où les fréquentes prières publiques ordonnées par l'archevêque de Lyon :

5 juin 1853, mandement du cardinal de Bonald demandant des prières pour obtenir la cessation des pluies *qui désolent nos contrées*.

- Avril 1854, sécheresse catastrophique.
- 5 mai, la pluie vient.
- 8 juin, il s'agit d'un *véritable cataclysme*.
- 13 juillet 1854, prières pour avoir *le beau temps et la cessation des pluies*.
- 16 juillet 1854, enfin un temps plus favorable.
- Mai et juin 1856, graves inondations, prières publiques.

Les années 1853 et 1855 sont très mauvaises sur le plan agricole d'où une hausse du cours des grains et donc du prix du pain, principale nourriture des pauvres.

La neige fait aussi des victimes :

Marie-Anne Royer, 40 ans, journalière à Montarcher, est retrouvée morte, le 24 janvier 1853, ensevelie dans la neige sur le chemin de la Chaulme... Elle souffrait de paralysie partielle.

Jean Lassagne, ramoneur originaire de Saint-Marcel-d'Urfé, pris dans la tempête est sauvé, au milieu de la nuit, in-extremis par Laurent Meunier, le boulanger de Saint-Jean-Soleymieux le 2 mars 1853.

La ruine complète

Incendies

En cette époque de bougies et de lampes à huiles (et de chauffage au bois dans des foyers ouverts), les incendies sont fréquents et les biens sont encore rarement assurés. Deux exemples entre mille : un à la campagne, l'autre en ville :

27 novembre 1854 à Magneux-Haute-Rive, le feu détruit totalement la maison de Pierre Maillon qui est absent de son domicile. Le curé et tout le village luttent en vain contre l'incendie. *Ce brave homme se voit ainsi en un instant, ruiné.* Rien n'était assuré.

17 mai 1856, l'atelier d'un menuisier, M. Sijallon, faubourg Saint-Jean, à Montbrison, est détruit par un incendie qui s'étend aux maisons voisines ; un vase de colle serait resté sur le foyer à l'heure du dîner ; le menuisier était assuré à la compagnie du *Soleil* mais 6 familles modestes sont sur la paille...

Dans les cas les plus graves, les pompiers sont aidés par les soldats de la garnison ; on sonne le tocsin ; une souscription est ouverte...

La saisie, autre moment dramatique :

Commençons par une histoire édifiante racontée par le *Journal de Montbrison* du 12 mars 1854.

Le 5 mars 1854, à Sury, un dimanche, vente aux enchères du mobilier d'un journalier qui ne pouvait payer une dette ; l'huissier arrête la vente, quelqu'un va tout payer. Suspens. C'est le curé de Sury, *le vénérable M. Chapuis*. Et le *Journal de Montbrison* de se réjouir : la propriété, la justice, la religion, l'ordre social tout entier se trouvent grandis et fortifiés aux yeux des bonnes gens !

Le 8 avril 1855, l'huissier vend les meubles et les outils de Mathieu Berthollet, tailleur de pierre à Moingt, saisis à la requête de François Chovot, boulanger à Moingt !

Ce sont là des faits divers qui nous semblent bien significatifs.

Le service militaire.

Il constitue aussi une lourde charge pour les familles modestes.

A 21 ans, tirage au sort ; 1 conscrit sur 2 est envoyé sous les drapeaux pour un service de 7 années. Les pauvres gens n'ont pas les moyens de payer un remplaçant. Le paysan vieillissant perd son fils au moment où il en a le plus besoin. Et on ne revient pas toujours de cet interminable service (les dangers s'appellent guerre de Crimée, typhoïde, fièvre jaune, typhus...)

Certains conscrits se présentent avec une mutilation qu'ils se sont volontairement infligée (souvent la 1^{ère} phalange de l'index droit, celui qui sert à faire feu) ; ils sont alors poursuivis.

Les décès sont fréquents à la caserne de Montbrison (12, par exemple en 1856) à cause des maladies (fièvres et typhoïde) et des suicides (coup de fusil, noyade dans le canal, voire saut par une fenêtre de l'hôpital) *pour profond dégoût pour la vie, profond chagrin nostalgique...* Un service désespérément long pour le malheureux pioupiou.

B - La misère avec ses aspects moraux.

Les enfants premières victimes de la misère

Les enfants naturels, - le plus souvent issus de pauvres domestiques qui ont été séduites - sont relativement peu nombreux : 62 cas pour 2061 actes de naissances enregistrés à Montbrison soit 3 % pour la période 1849-1858 alors que la moyenne nationale est de 7 %.

Les enfants abandonnés sont, en revanche, encore très nombreux même si leur nombre qui avait culminé sous la monarchie de Juillet commence à décroître : 395 cas de 1849 à 1858 soit plus de 19 % des actes de naissance de la ville : un enfant sur cinq.

Un exemple significatif, le billet – maladroit – épinglé aux haillons du petit Jean trouvé le 16 mai 1851 à la porte de la Charité de Montbrison :

... J'ai déposé mon enfant à la charité de Montbrison, dont il a été baptisé, on lui a donné le nom de Jean. C'est la misère qui me le fait abandonner. Si par la suite je le peux je chercherai à la reprendre... Conservez-lui son nom.

L'enfant porte comme signe de reconnaissance une médaille de la Vierge avec la prière : *O Marie conçue sans péché priez pour nous* attachée à un ruban rose.

Le message, à la fois émouvant et explicite, est particulièrement intéressant. Il contient une excuse (*la misère*), une intention (*je chercherai à le reprendre*), et même un souci de dignité (*conservez-lui son nom*).

Hélas, presque aucun de ces enfants ne retrouveront leur famille. C'est la mise en nourrice dans la région de Saint-Jean-Soleymieux, une enfance de petits valets, de ferme en ferme, et s'ils survivent – mais les trois-quarts n'atteignent pas l'âge adulte – une vie d'ouvrier agricole et le plus souvent le célibat, auprès de la famille des nourriciers.

Pour éviter les abandons sauvages (les "expositions") un tour est installé, de 149 à 1960, dans la muraille de l'hospice, au faubourg de la Croix.

Les infanticides sont aussi, souvent, une conséquence de la misère matérielle et morale. Ils ne sont pas rares. Ces crimes sont le fait de pauvres femmes, souvent domestiques, séduites puis lâchement abandonnées. Affolées, elles commettent l'irréparable :

En septembre 1852, la cour d'assises de la Loire siégeant à Montbrison déclare Marie B. de Saint-Etienne coupable d'infanticide et, bien qu'ayant des circonstances atténuantes la condamne 7 ans de travaux forcés.

En revanche, le 10 septembre 1853, la même cour acquitte Catherine F., âgée de 23 ans, ouvrière en rubans à Saint-Genest-Lerpt qui était aussi accusée d'infanticide.

Les séducteurs ne sont pas, eux, mis en cause.

Alcoolisme, jeux d'argent, prostitution

Les débits de boissons sont très nombreux. Le moindre village a plusieurs cabarets. En 1858, il y a dans la Loire 3 745 débits de boissons (soit 1 pour 135 habitants).

Ce sont les lieux importants pour la sociabilité rurale aussi bien que citadine. Ces établissements sont surveillés de près par les autorités qui y voient des foyers possibles de subversion. Là se transmettent les nouvelles, là se concluent les marchés, là se forme et s'exprime l'opinion publique...

En 1858, le préfet de la Loire fait fermer 24 cabarets par *mesure de sûreté ou de moralité publique*.

Parmi les nombreux accidents que relate la presse locale et qui ont pour cause l'ivrognerie relevons le cas d'un vieux pochard, *Jean-Claude Chenevat, 78 ans qui, ivre, se jette sous les*

Joseph Barou, *Vie quotidienne et société dans le Montbrisonnais au milieu du 19^e siècle*

roues d'une voiture hippomobile à Boën le 5 juin 1853 et a les deux jambes brisées. Le docteur Lenfant examine le blessé et conclut qu'il faut l'amputer des deux jambes...

On trouve aussi des chutes, des noyades dans les "boutasses" ou de simples caniveaux; et des coups de couteau distribués dans les rixes d'après boire...

C'est pour lutter contre les méfaits du cabaret que, cinquante ans plus tard, le père Volpette (de la communauté des Jésuites du collège Saint-Michel) fondera les premiers jardins ouvriers de Saint-Etienne.

Les jeux d'argent fleurissent dans ces multiples débits. Les interdictions sont fréquemment renouvelées :

En 1855, le maire de Valbenoîte vu des plaintes des mères de famille arrête que tout jeu d'argent, soit aux cartes et notamment à la bourre ou mariage, soit de tout autre façon, seront interdits dans les cafés, cabarets et auberges de la commune... Un petit aménagement toutefois : les cafetiers ne pourront donner à jouer que pour la consommation faite.

En soirée, les débits de boissons ferment tôt : 9 heures du soir du 1^{er} octobre au 31 mars, mais le règlement n'est pas toujours respecté.

Les "mauvais lieux" existent à Montbrison, ville de garnison. il y a plusieurs maisons de tolérance (au moins cinq selon une étude précise d'une étudiante stéphanoise). Plusieurs sentences du tribunal correctionnel de Montbrison indiquent que la prostitution est active : *excitation habituelle à la débauche de la jeunesse* : un an d'emprisonnement de 50 F d'amende pour Antoinette R. dite *La Grande* (tribunal correctionnel de Montbrison du 19 novembre 1855). Le "milieu local", si on peut l'appeler ainsi mais le mot est trop fort, semble lié aux militaires de carrière, notamment aux remplaçants professionnels.

Certes, nous sommes loin des *Mystères de Paris*, la prostitution semble limitée et n'a rien de comparable avec le fléau qui frappe les grandes villes manufacturières où de nombreuses ouvrières, à cause de la misère, pratiquent le "cinquième quart de la journée".

Mendicité, vagabondage, vols alimentaires

Le rapport sur la mendicité présenté le 19 juin 1853 au conseil municipal de Montbrison constate *que la mendicité est une peste contagieuse qu'il faut extirper, et qu'elle attriste les rues de la ville et les chemins ruraux*. Les mendiants se retrouvent surtout à Montbrison, au voisinage des églises et aux portes des maisons bourgeoises où *les bonnes familles donnent aux pauvres le lundi*.

La mendicité est un délit qui est plus ou moins grave suivant qu'elle est *occasionnelle* ou *d'habitude* ou encore qu'elle se pratique *en réunion* c'est-à-dire à plusieurs.

Antoine Grange, d'Ecotay-l'Olme, est arrêté le 18 octobre 1855 à Montbrison alors qu'il mendiait. A une demande de renseignement du procureur impérial de la ville le maire d'Ecotay répond *qu'Antoine Grange est sourd, qu'il ne peut vivre que de la charité publique, qu'il ne mendie jamais dans sa commune d'Ecotay et qu'il n'est pas mendiant d'habitude...*

En septembre de la même année, le Mémorial relate l'accident dont a été victime un vieux mendiant stéphanois : *... le nommé Antoine Creusier, âgé de 80 ans, mendiant d'habitude, marchant avec des crosses [des béquilles] revenait de sa ronde en rapportant une abondante provision de pain qu'il avait vendue dans une maison située à Bourbouillon, sur la voie de chemin de fer...* Le pauvre vieux est sourd et marche sur la voie ferrée. Il est happé par une locomotive. On doit l'amputer du bras gauche.

Des adolescents et même des enfants quittent leurs parents pour courir l'aventure. Ces jeunes vagabonds grossissent le nombre des ouvriers "roulants", cette catégorie sociale ainsi définie par le rapport sur la mendicité déjà cité :

Joseph Barou, *Vie quotidienne et société dans le Montbrisonnais au milieu du 19^e siècle*

Ils n'ont ni famille, ni domicile, ni même résidence connue. Leurs habitations éphémères sont les cabarets où ils vont, de commune en commune, dépenser le salaire de quelques journées... Ces enfants perdus de la société parcourent au hasard dans une oisiveté presque continuelle une carrière vagabonde, source trop fertile de vices et de désordres, quelquefois même de crimes...

Les vols alimentaires nous paraissent bien significatifs d'une vraie misère. Relevons quelques cas parmi beaucoup d'autres :

8 août 1852, vol d'une meule d'avoine à Saint-Marcellin.

Vol avec escalade et effraction chez Meunier, boulanger à Saint-Jean-Soleymieux (il s'agit de l'ancêtre de l'helléniste Mario Meunier) dans la nuit du 10 au 11 août 1852. Les visiteurs nocturnes n'emportent pas le tiroir-caisse mais *20 livres de pain miché*.

Dans la nuit du 15 au 16 août 1852, à Ecotay, *des voleurs détachent d'une meule plusieurs gerbes de blé, les battent dans un drap, vannent le grain et en emportent environ deux doubles décalitres...*

La même scène se déroule, dans la nuit du 17 au 18 août à Moingt.

En août 1858, le tribunal correctionnel de Montbrison juge deux adolescents : Charret et Bodet qui s'étaient emparés d'une dinde dans les champs et qui voulaient la vendre à un aubergiste de Montbrison. Il inflige 6 mois de prison au nommé Charret qui est récidiviste et un mois pour son compère.

On relève encore de multiples vols : des fruits, des légumes, de la farine, un porc...

Vols, criminalité

Passons à deux histoires qui finissent mal :

Le 31 mai 1854, Jean Tollin, né à Saint-Laurent-sous-Rochefort, journalier, sans domicile fixe, dérobe *trois tabliers, neuf mouchoirs de poche et une chemise de couleur* qui séchaient dans une cuisine à Saint-Maurice-sur-Loire. Le roulant est arrêté au moment où *il changeait sa chemise contre celle qu'il venait de voler*. Le 4 septembre suivant la cour d'assises le condamne à 5 ans de prison.

Benoît Bernard, né à Cottance, ouvrier terrassier sans travail vient chercher de l'ouvrage à Montbrison. Il dort blotti derrière une meule dans la cour de la ferme Vial, au faubourg de la Madeleine à Montbrison. Le 8 octobre 1854, *pris de boisson et d'un accès de désespoir* il craque une *allumette chimique*. Deux meulent flambent. Le terrassier vagabond a ainsi exprimé sa révolte mais, le 19 décembre 1854, la cour d'assises lui inflige 12 ans de travaux forcés. Reviendra-t-il du bagne ? Rien n'est moins sûr...

Les justiciables

Des nombreuses statistiques fournies par l'administration on peut déduire :

- Que, dans notre région forézienne, la criminalité est nettement inférieure à la moyenne nationale : 1 accusé pour 8 700 habitants pour la Loire, 1 pour 4 900 pour l'ensemble du pays.
- Les justiciables sont dans 4 cas sur 5 des hommes.
- Leur niveau d'instruction est faible : il y a, parmi eux, une moitié d'illettrés.

Rappelons les vers de Victor Hugo écrits après la visite d'un bagne :

*Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne
Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne
Ne sont jamais allés à l'école une fois,
Et ne savent pas lire, et signent d'une croix.*

Le justiciable-type est, chez nous, le plus souvent un journalier ou un ouvrier, très rarement un commerçant ou un membre d'une profession libérable. Il est jugé dans 2 cas sur 3 pour un crime contre la propriété, donc un vol.

Ce portrait du "criminel moyen" correspond assez bien au type du "roulant", le travailleur manuel allant de village en village ou de ville en ville suivant les circonstances. Le chômage, les mauvaises fréquentations, une occasion quelconque peuvent le faire glisser vers le vagabondage puis la maraude et le vol : *qui vole un œuf vole un bœuf*.

Toutefois, grâce à Dieu, *pauvreté n'est pas vice* et la plupart des pauvres gens sont honnêtes, courageux et même généreux. De nombreux faits divers en témoignent : grosses sommes d'argent perdues et restituées, actes de courage, prix de mérite à l'occasion de comices...

III – L'attitude du pouvoir et des nantis

A - Au niveau de la municipalité

Rapport de la commission municipale

Un document d'époque présente beaucoup d'intérêt pour essayer de comprendre la mentalité et l'attitude des nantis. Il s'agit du rapport de la commission municipale créée en 1853 *pour réprimer la mendicité* à Montbrison - le titre est déjà un programme ! – publié dans le *Journal de Montbrison* en juillet 1853.

Un rapport de 1848 affirmait que la principale cause de l'indigence était l'oisiveté. L'analyse présentée par le rapport de 1853 est moins sommaire. La commission relève de multiples causes au paupérisme :

1 – La suppression des biens communaux : *les bois et pâturages communaux fournissaient autrefois aux ménages pauvres les moyens de nourrir quelque bétail... de se chauffer en hiver, de réparer la chaumière.*

2 – La disparition de beaucoup d'institutions religieuses, couvents, chapitres... qui *oultre leur influence morale* distribuaient aux nécessiteux du voisinage des *secours abondants*.

3 – La résidence en ville des propriétaires fonciers qui, autrefois, restaient sur leurs terres. Ils ne dépensent presque rien sur place et c'est à leur exemple que les gens des campagnes *vont s'agglomérer dans les ateliers et les cités manufacturières...*

Voilà trois "bonnes" raisons qui semblent bien dire combien on regrette l'Ancien Régime ! Et puis il y a d'autres nouveautés tout à fait fâcheuses :

4 – L'instruction primaire qui commence à se répandre détourne les jeunes gens de la campagne et crée de *dangereuses illusions*. *Ils regardent avec dédain les métiers pénibles de leurs parents. ils prennent en aversion la charrue, la bêche, le marteau...* Ils veulent devenir commis, employés de bureaux... *Ceux qui échouent deviennent les ennemis acharnés de la sociétés... des fauteurs d'anarchie...*

Pour les filles, selon les rapporteurs de la commission, c'est encore pire. L'instruction primaire leur donne *des goûts de luxe, de bien-être*, elles veulent presque toutes *devenir brodeuses, couturières, lingères, tisseuses...*

La solution, pour ces messieurs, serait d'organiser une école différente pour chaque classe sociale comme cela se pratique en Angleterre.

5 – Le poids du service militaire : pas moins de sept années, nous l'avons dit, pour ceux qui ont tiré un mauvais numéro et qui n'ont pas les moyens de payer un remplaçant.

6 – L'alcoolisme et le tabagisme : *Les principales causes des dépenses des journaliers et des domestiques consistent dans l'usage immodéré du tabac et de l'eau-de-vie.* Pour l'herbe à Nicot la dépense va de 0,50 F à 1,50 F par fumeur et par semaine.

7 – Le mariage prématuré des indigents qui, bien sûr, n'épousent pas de riches héritières : *Ils s'unissent presque toujours à des jeunes filles aussi pauvres qu'eux... Leur unique dot c'est la charité publique.* Et, en plus, ils font des enfants ! Ainsi apparaissent de nouvelles générations d'indigents...

8 – L'éclatement de la famille patriarcale aggrave la situation *car réunis ensemble, les grand-père et grand-mère, quelques oncles et tantes célibataires ou veufs, atténueraient leurs malheurs respectifs...*

Et enfin :

9 – Les salaires trop élevés ! car ils rendent les ouvriers dépensiers et prêts à revendiquer : *dans les filatures, ce sont les fileurs les mieux rétribués et les moins nombreux qui ont toujours le verbe haut et la menace à la bouche* tandis que les tisserands travaillant à domicile ont une attitude exemplaire. Ils ne se plaignent jamais, ne se révoltent jamais... et, pouvons-nous ajouter, gagnent un salaire de misère !

En fait, la situation idéale serait d'avoir les pauvres à la campagne, sous la houlette du châtelain-propriétaire foncier, près d'un moutier, avec, si l'on veut, un maître d'école pour enseigner l'alphabet et le catéchisme aux garçons mais sans leur gâter l'esprit. Avec les biens communaux, ils pourraient élever chèvres et cochons, loin de la ville, des cabarets et des idées de sédition. Voilà le rêve, en 1853, de la plupart des édiles montbrisonnais à l'image des trois membres de la commission : M. Chavassieu, un homme plutôt philanthrope qui deviendra maire de Montbrison, M. Rombau, un grand propriétaire et un homme de loi, le juge Boudot.

Ils n'ont pas saisi une donnée essentielle : l'amorce de l'exode rural, un mouvement général vers les villes. Montbrison en est la première étape pour les habitants des monts du Forez. Cette mutation transforme le pays, le faisant passer d'une civilisation rurale à un mode de vie urbain et industriel.

Aussi proposent-ils quelques mesures générales qui resteront des vœux pieux : alléger les impôts fonciers, diminuer les charges militaires, limiter le nombre des débits de boissons (1 cabaret seulement pour 500 habitants) enfin n'aider les nécessiteux que s'ils ont *au moins cinq ans de résidence à Montbrison*. Hélas, seule cette dernière disposition pourrait être applicable. A chacun de garder ses pauvres !

Inspirée par la Commission, la municipalité met en place des mesures de surveillance et de répression :

- Surveillance des hôtels et maisons garnies ou non garnies louant au mois : *Tout logeur... doit refuser le logement aux mendiants vagabonds et gens sans aveu...* (art. 3 de l'arrêté municipal du 27 septembre 1853).
- Ouverture du bureau de bienfaisance seulement à ceux qui habitent Montbrison depuis 5 années.
- Refus de secours à ceux qui refusent un travail qui leur est offert, au jour, à la semaine ou à l'année...
- Arrestation des mendiants et des vagabonds. Ils sont passible d'une peine de prison ferme allant; selon les cas, de 15 jours à plus d'un an. Ainsi en janvier 1852, Claude Lapras, en condamné à 13 mois de prison pour *vagabondage et mendicité avec récidive* par le tribunal correctionnel de Montbrison.

- Répression du grappillage dans les vignes. En annexe citons une histoire tragique : Jacques Crozet, de Bard, employé des chemins de fer rentre dans une vigne pour voler une grappe. Le propriétaire, un certain sieur Peillon, âgé de 71 ans, de Saint-Marcel-de-Félines, le tue d'un coup de fusil. Le meurtrier s'en tire avec 6 mois de prison !
- Surveillance du prix du pain et des boulangers. Le pain est le principal aliment des gens modestes. Son prix a une grande importance or il varie fortement suivant les circonstances (situation économique générale, importance de la récolte des céréales...). Ainsi le prix du kg de "pain miché" passe-t-il de 32 centimes à 62 centimes de janvier 1852 à octobre 1856. Il y a quatre sortes de pain : le pain blanc, "de froment", dit miché, le pain de froment (première qualité), le pain dit "de ménage" ou "efferain" moitié froment, moitié seigle, enfin le pain de seigle. Le prix du pain est fixé par arrêté et très surveillé. En 1856, un ouvrier gagnant en moyenne 2 F par jour ne peut acheter avec cette somme qu'un peu moins de 4 kg de pain "de ménage". Les arrêtés municipaux imposent aux boulangers de vendre le pain exclusivement au poids, et, si c'est nécessaire, de le détailler. Les poids utilisés sont souvent contrôlés et le tribunal correctionnel condamne fréquemment les boulangers malhonnêtes. Ainsi Jean Fougerand, 43 ans, boulanger à Montbrison, est condamné à 15 jours de prison et 500 F d'amende pour *tromperie sur le poids du pain* qu'il vend.

Mesures sociales prises par la ville

A côté de cette batterie de mesures de répression ou de surveillance, le conseil municipal a quelques initiatives plus sociales :

- Ouverture d'une première école maternelle en 1854 (une "salle d'asile") *pour assurer aux enfants des classes ouvrières surtout, voués aux conséquences d'un abandon de tous les jours, un asile...* Cet "asile" gratuit, surtout destiné aux enfants pauvres, est dirigé par les sœurs Saint-Charles et placé sous la surveillance d'un comité de dames patronnesse. On y donne un premier enseignement moral et religieux ainsi que des soins de propreté. Il y a une cantine mais l'effectif est considérable et on n'applique aucune pédagogie spécifique aux petits enfants en se contentant d'imiter la *grande école*.
- En 1854 encore ouverture d'un *chauffoir public*, une salle de la mairie où les malheureux qui se gèlent dans leur galetas peuvent pendant un moment tendre les mains vers un gros poêle rougi.
- En 1855, ouverture par la ville d'un atelier de tissage de la soie pour recevoir de jeunes apprentis pauvres. Ils seront formés *par les ouvriers les plus intelligents et de bonne moralité*.
- Organisation de consultations gratuites, 2 jours par semaine, à l'hôpital pour les gens qui sont secourus par le bureau de bienfaisance.
- Le bureau de bienfaisance aide environ 200 familles. Ses ressources viennent de la générosité du public et d'initiatives variées : loterie au profit des pauvres avec comme gros lot un service de table offert par l'Empereur, quête le jour de la fête patronale (la Saint-Aubrin), recette des entrées quand le musée d'Allard est ouvert, organisation de spectacles (le 19 avril 1858, quelques militaires et des jeunes gens donnent un vaudeville intitulé : *Une chambre à deux lits...*)

B - Au niveau du département :

Rôle social du conseil général

Le rôle social du conseil général est important. Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet, détermine son action. Or l'Empire, nous l'avons dit, s'intéresse aux questions sociales, ne serait-ce que pour contenir les "classes dangereuses".

La 3^e commission du conseil général est chargée du "secteur social" dont dépendent notamment le service des enfants trouvés, les services de bienfaisance, les aliénés, l'administration des prisons.

- Les enfants trouvés à la charge du département sont encore au nombre de 1 134 en 1 854. Dix ans plus tôt il dépassaient 2 000. Leur sort s'améliore lentement. Le salaire – misérable – des nourrices s'accroît un peu en 1856 et 1857. Un service d'inspection est créé avec un inspecteur et un seul agent. M. Micheletti, le premier inspecteur, fait un travail remarquable.
- Un service médical gratuit "en faveur des gens des campagnes indigents" est mis en place en 1854 avec des médecins cantonaux qui recevront 500 F pour ce service (on compte surtout sur leur "zèle") ; à Montbrison ce sont MM. Dulac et Rey. Les médecins cantonaux sont appelés par le maire ou le curé pour des malades dûment inscrits sur la liste des indigents. Ils se réunissent 2 fois par an au chef-lieu d'arrondissement sous la présidence du préfet. Ce réseau sanitaire léger, décentralisé est, c'est certain, une mesure intéressante même s'il ne concerne pas toute la population (10 000 malades en bénéficient la première année).
- En revanche, deux projets départementaux avortent en 1854 et 1855. Le dépôt de mendicité prévu à Ambierle n'est pas ouvert. Il devait reprendre le rôle de celui créé à Montbrison en 1808 et fermé peu d'années après. L'orphelinat Napoléon (12 lits pour les orphelins d'anciens militaires) devait être créé à la suite d'un legs de 50 000 F pour le Forez (testament de Napoléon 1^{er} en faveur des régions de France les plus touchées par les guerres de l'Empire). Finalement le legs sert à distribuer des "prix Napoléon" décernés par le préfet, le 15 août, à de bons ouvriers de l'industrie et de l'agriculture.

C - Au niveau de l'Etat : rôle personnel du préfet

Le gouvernement impérial souhaite qu'une vie mondaine, à l'exemple de celle de la cour, anime les préfetures. Les fêtes sont utiles, sur le plan politique et sur le plan économique. *Le Moniteur* écrit : *Les dépenses d'un grand bal retombent comme une pluie d'or sur toutes les industries.*

A Montbrison, le préfet Ponsard suit la consigne et ne manque pas d'organiser des réceptions en louant la politique "paternelle" de l'Empereur. Madame la préfète parcourt le grand salon avec son "aumônière" et quête pour les pauvres :

- 350 F le 31 décembre 1853, pour les vœux du personnel à M. le Préfet.
- 530 F le 19 janvier suivant au cours d'une soirée avec toutes les notabilités du département.

Cet argent va, pour une bonne part, à l'œuvre des Dames de la Miséricorde que Madame Ponsard fréquente assidûment. Cette œuvre composée de femmes de la bourgeoisie montbrisonnaise aide 200 familles en distribuant du pain, du charbon, des vêtements.

Le pouvoir politique se sert des œuvres charitables pour saupoudrer quelques secours aux indigents. Le moment des distributions est bien choisi : fête nationale (15 août), baptême du Prince impérial, fêtes à la préfecture... Il y a un effet de propagande évident.

D - Attitude de la bonne société

Les classes aisées, satisfaites de la situation, voudraient la pérenniser. Les articles de fond du *Journal de Montbrison* sont révélateurs comme celui de M. Léon Daudré intitulé : *Conseils aux ouvriers.*

Disons quelques mots de ce texte. Il y développe trois idées essentielles :

- 1° La propriété est sacrée !

La propriété, c'est le travail, l'intelligence, l'économie. Tout le monde peut s'asseoir au banquet de la vie, seulement, les plus heureux, les plus habiles ou les plus adroits y occupent les meilleures places. Etre pauvre est presque une faute.

2° Les riches sont indispensables.

C'est du riche que vient tout le travail... On a beau vouloir vous séparer de lui, vous êtes solidaires de son aisance, de sa confiance, de sa tranquillité... Lorsque le riche est inquiet, vous connaissez la misère...

3° Le christianisme est l'opposé du socialisme.

Le dernier mot du socialisme est de jouir ; le dernier mot du christianisme est souffrir... L'évangile défend de prendre le bien des personnes, le socialisme veut s'emparer du bien de tout le monde...

Ce discours reflète l'inquiétude de beaucoup de nantis qui perçoivent la sourde montée d'idées républicaines et parfois socialistes dans les couches populaires.

E - Attitude de l'Eglise

Elle s'appuie, comme souvent, sur la bonne société et le régime politique en place... Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, est d'ailleurs un grand dignitaire de l'Empire.

L'église catholique patronne de nombreuses œuvres charitables : Conférences Saint-Vincent-de-Paul, œuvre de Saint-François-Régis (voué à la régularisation des unions), Dames de la Miséricorde, œuvre des Bons livres... Ces groupements sont aussi des moyens d'essayer de ramener à la pratique religieuse les milieux populaires qui se déchristianisent progressivement :

La charité forcera le pauvre à venir aux pieds de la religion... dit le cardinal de Bonald qui, d'autre part, fait d'admirables lettres pastorales remplies d'esprit évangélique. Il proclame avec ferveur : *Le Christ est le compagnon inséparable du pauvre... Oui, le Christ mendie dans la personne de l'indigent, il est aux fers dans la personne du prisonnier, il voyage dans la personne du pèlerin...*

F - La mutualité

C'est à cette époque qu'apparaissent les premières sociétés de secours mutuels. Elles sont inspirées soit par la "gauche" soit par l'Eglise. Le pouvoir politique les encourage tout en les surveillant de près. Il y a là un moyen efficace de combattre la misère.

En 1851, il y a à Montbrison 4 sociétés de secours mutuels qui placent leurs fonds à la caisse d'épargne de la ville. Elles n'ont pas perduré et il faut encore attendre quelques années pour qu'apparaissent des sociétés mutualistes plus solides : société des Sapeurs-pompiers (1856), des Jardiniers (1862), des Ouvriers-réunis (1882).

Les chiffonniers de Montbrison (les "patères") ont constitué, eux aussi une très modeste société mutuelle qui dépose une petite somme au bureau de police. En 1852, elle possède 13 F. Cet argent est utilisé pour payer les frais d'inhumation du nommé Georges Cyprien, crocheteur et "enfant de la Charité" mort subitement...

Conclusion

Après cette évocation de la vie quotidienne, que dire, en conclusion, de la situation de la région montbrisonnaise au début du Second Empire ?

Pays rural, le Montbrisonnais ne paraît pas être, objectivement, une des régions les plus défavorisées de l'Empire même si la vie reste difficile pour beaucoup de gens.

Des actions ponctuelles sont réalisées pour faire reculer l'indigence. Elles mêlent la répression (justice très dure, lutte contre la mendicité et le vagabondage, absence de liberté d'expression...) et des mesures d'assistance (service médical gratuit, inspection des enfants trouvés...).

Le régime s'intéresse aux questions sociales car la prospérité est un gage de tranquillité et de stabilité politique.

Pour les possédants atténuer la misère paraît un bon moyen d'enrayer la progression des idées nouvelles – le socialisme qui fait si peur – et de maintenir le *statu quo*, une situation qui leur est favorable...

Pour l'Eglise enfin, la charité a aussi un but pastoral.

Les trois grands pouvoirs : celui – politique - du régime impérial autoritaire, celui de l'argent du capitalisme naissant et enfin l'autorité morale de l'Eglise agissent dans le même sens afin de conserver la même situation sociale, sans autre changement que le développement économique.

L'élite – la classe sociale dirigeante – n'a pas conscience de la profonde transformation du pays qui s'amorce, avec notamment :

- Le développement des techniques et l'industrialisation du pays.
- Le début de l'exode rural.
- l'émergence d'une classe moyenne.

Des signes encourageants sont toutefois à relever. *Les travailleurs ont moins de résignation pour supporter les maux inévitables* de leur condition, comme dit Léon Daudré, dans le *Journal de Montbrison*. Ils commencent à s'organiser et, par exemple, créent leurs premières sociétés de secours mutuels. Ils préparent ainsi, en tâtonnant, les progrès sociaux des générations suivantes.

*

* *

1^{er} janvier 1856, la préfecture de la Loire quitte l'ancien collège des Oratoriens de Montbrison pour Saint-Etienne : La "ville noire", grande rivale de Montbrison, est définitivement victorieuse. Montbrison – "la capitale du Forez" – devient une petite ville tout comme une autre qui va s'assoupir pendant une longue période. Mais les Montbrisonnais garderont longtemps encore une pointe de fierté, de la résignation, et beaucoup de nostalgie. C'était le vieux temps. Mais était-ce bien toujours le bon temps ?

Index des noms de famille cités

Armentier, 4	<i>Chenevat</i> , 7	Lapras, 11	Royer, 5
Baune, 2	Chovot, 5	Lassagne, 5	Sijallon, 5
Bernard, 2, 8	Clairret, 4	Lenfant, 7	Souchon du
Berthollet, 5	<i>Creusier</i> , 7	Maillon, 5	Chevalard, 3
Bodet, 8	Crozet, 11	Meunier, 5, 8	Soultrait (de), 3
Bonald (cardinal de),	Cyprien, 14	Micheletti, 12	Thinet, 3
3, 13	Daudré, 13	Murard de Saint-	Tollin, 8
Boudot, 10	Dulac, 12	Romain, 3	Vazelhes (de), 3
Bour, 4	Dupré, 4	Peillon, 11	Vial, 8
Chambon, 4	Emonet, 4	Ponsard, 12	Volpette (Père), 7
<i>Chapuis</i> , 5	Fougerand, 11	Rey, 12	
Charret, 8	Giraud, 4	Rivoire, 3	
Chavassieu, 10	Grange, 4, 7	Rombau, 10	